

Avis de constitution

SOCIETE « ENTREPRISE DE CONSTRUCTION ZOUNGRANA ET FRERES » en abrégé « ECOZOF »

Siège ABIDJAN, Treichville quartier France-Amérique Avenue 20, Rue 8., Lot ND, Ilot ND

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12 Fév 2024, et enregistrés au CEPICI le 15 Fév 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ENTREPRISE DE CONSTRUCTION ZOUNGRANA ET FRERES » en abrégé « ECOZOF »

Objet :

- Bâtiment et Travaux Publics (BTP)
- Vente de matériaux de Construction
- Commerce Général
- Import-Export
- Diverse Prestations.

Et pour la réalisation de l'objet social

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN, Treichville quartier France-Amérique Avenue 20, Rue 8., Lot ND, Ilot ND

Dirigeant(s) M ZOUNGRANA RASMANE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-01642 du 22/02/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°10490/GTCA/RC/2024 du 22/02/2024

